



Avis aux riverains de la rue du Broek & sentier du Broek

Madame, Monsieur,

Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à vous informer que des travaux préliminaires à la construction d'un bassin d'orage auront lieu dans votre quartier. Ces travaux consistent en l'exécution de différents sondages rue du Broek et sentier du Broek.

Ces travaux de sondage débuteront le 16/02 et dureront une semaine. Par conséquent, la rue du Broek (portion située entre la rue de Grand-Bigard et sentier du Broek) sera mise en circulation locale. Le stationnement sera partiellement interdit dans cette zone mais les garages resteront accessibles.

Le bassin d'orage sera construit sur le terrain « Pie Konijn » et récoltera les eaux pluviales du quartier et rues avoisinantes. Cet aménagement se fera en principe début 2016.

L'entrepreneur responsable du chantier vous informera également par courrier et le service des travaux publics se tient à votre disposition pour toute information complémentaire (M. Moreau : 02/464.04.74).

Vous remerciant déjà de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Berchem-Sainte-Agathe, le 11/02/2015.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

Michaël VANDER MYNSBRUGGE



Contact : M. MOREAU 02/464.04.74